



Compte-rendu du CTL du 25 septembre 2020

La séance était présidée par Monsieur Frank MORDAQ et a débuté à 09h45.

FO a été désignée secrétaire-adjoint.

Ordre du jour:

- 1 - Point sur la reprise de l'activité (pour information)
- 2 - Point sur les orientations stratégiques (pour information)
- 3 - Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Saint-Pol-sur-Mer (pour avis)
- 4 - Réorganisation des plateformes d'affranchissement du courrier (pour avis)
- 5 - Point sur la campagne déclarative IR (pour information)
- 6 - Point sur les demandes formulées lors des précédents CTL
- 7 - Point sur une fusion de SPF (pour information)
- 8 - Questions diverses

L'intersyndicale a demandé au président du CTL une modification de l'ordre du jour, c'est-à-dire que les points 7, préfiguration des conseillers aux décideurs locaux, et 8, création d'une mission transverse «transformations» auprès du directeur du pôle fiscal, soient déplacés après les questions diverses.

Le président du CTL a accepté la modification de l'ordre du jour.

1) Approbation des PV des CTL des 10 janvier, 21 janvier et 6 mai 2020

- Concernant le PV du CTL du 10 janvier 2020, l'UNSA n'a pas participé au vote car elle avait boycotté ce CTL (CTL emplois);
- Concernant le PV du CTL du 21 janvier 2020, l'UNSA a voté «POUR»;
- Concernant le PV du CTL du 6 mai 2020, l'UNSA a voté «POUR».

2) Règles sanitaires en vigueur au 1^{er} septembre 2020 (pour information)

- Le port du masque est obligatoire dans les services à l'exception des bureaux individuels. Aucune dérogation n'est prise en compte en raison de la configuration des locaux. Il peut y avoir une dérogation pour certains collègues handicapés sur prescription médicale. Des masques adaptés ont été commandés pour les collègues souffrant de surdité ou malentendants.
- Suite au décret du 29 août 2020, la DRFIP a procédé à la mise à jour des préconisations. Avant les nouvelles préconisations du médecin de prévention :
 - . 83 agents étaient en télétravail
 - . 57 agents travaillaient dont 7 retours en présentiel, 30 retours alternant télétravail et présentiel et

20 télétravailleurs à plein temps

- Suite à la mise à jour des préconisations, sur 44 collègues qui étaient en ASA :
 - . 25 agents ont eu de nouvelles préconisations du médecin de prévention : 12 sont revenus en présentiel, 10 télétravaillent et 3 sont en ASA
 - . 3 agents sont de retour en présentiel à leur initiative
 - . 16 agents doivent s'entretenir avec le médecin de prévention
- La DRFIP fournit des masques chirurgicaux aux personnes fragiles.
Actuellement, 99 agents sont en attente des préconisations des médecins de prévention.
Il n'y a plus de dispositif particulier pour les personnes fragiles à domicile.
- Les chefs de service doivent favoriser le télétravail pour deux catégories d'agents :
 - . Les collègues travaillant dans un bureau collectif
 - . Les collègues prenant les transports en commun

Certains chefs de service continuent pourtant à faire la sourde oreille et refuse d'accorder du télétravail supplémentaire malgré la dégradation de la situation sanitaire !!

- La DRFIP va essayer de mettre en place l'application TINI au domicile des agents.
- Dans le cas d'une fermeture de crèche ou d'école pour un enfant de moins de 16 ans, une ASA sera accordée s'il n'existe pas d'autre possibilité de garde.
- Les agents peuvent pointer hors plage fixe afin d'éviter les transports en commun bondés.
- Début novembre, il y aura un renouvellement de dotation de masques lavables.
- A la date du 24 septembre 2020, 8 collègues se sont déclarés positifs au covid 19.
- Concernant les personnes fragiles, s'ils rentrent dans les conditions du décret du 29 août 2020, ils peuvent être en ASA, sinon, ils seront en arrêt maladie.
- En cas de covid, l'agent n'est plus en ASA mais en arrêt maladie.

3) Rattachement des assistants de prévention au pôle ressources et conditions de travail (pour avis)

Depuis le 1er septembre 2020, il y a trois assistants de prévention.
Selon la DRFIP, il était nécessaire de renforcer l'équipe.
Les assistants de prévention sont consultés comme des conseillers techniques.

L'UNSA a voté POUR

4) Fusion du SPFE de Dunkerque et du SPF d'Hazebrouck (pour avis)

La centrale a donné son accord le 2 septembre 2020.
La fusion technique se fera dans la nuit du 1er au 2 novembre 2020.
Un bureau à distance sera maintenu à Hazebrouck.
Les délais de publication et d'enregistrement convergent afin que la fusion réussisse.
Actuellement, le délai de publication est de 172 jours.
Les deux services seront fermés pendant 5 jours pendant la fusion.

A partir de J-20 jours, la centrale prendra le contrôle à distance.
Une communication interne et externe sera assurée.
La division des particuliers se déplacera à Dunkerque et Hazebrouck.
Le mouvement RH aura lieu début décembre 2020 et les agents pourront être prioritaires.

**Encore une fusion qui dessert une ville moyenne en terme d'emplois.
Quelle sera la durée de vie du bureau distant ?**

L'UNSA a voté CONTRE

5) Présentation du budget 2020 (pour information)

L'extension de l'installation de windows 10 continue.
500000 € ont été économisés sur l'affranchissement. Ces économies s'expliquent par la limitation des accusés de réception et le fait qu'il ne reste que deux services d'affranchissement, à savoir Lille et Valenciennes.
Il y a une diminution du numéraire dans les postes.
En ce qui concerne la cible de 40% d'ordinateurs portables à la fin de cette année, la DRFIP devait recevoir 70 ordinateurs portables fin septembre. La DG a repris la main sur les commandes et environ 1300 ordinateurs portables devraient être livrés dans les services début 2021.
La DISI va déployer la station TINI. Il en existe 800 mais il faut que l'agent ait chez lui un écran, un clavier et une souris.
Il n'y aura aucune dotation de masques supplémentaire de la DRFIP. Ils sont fournis par la préfecture.
Concernant le parc automobile, la dernière automobile a été livrée à Valenciennes.

6) Restructuration au 1^{er} septembre des plateformes CIS, CPS, CPS relais (pour information)

Les discussions ont porté sur les horaires et la problématique de la pause méridienne

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.
Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail**

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveau blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>

